



VILLE DU PLESSIS-BOUCHARD
3bis rue Pierre Brossolette
BP 30029 LE PLESSIS-BOUCHARD
95131 FRANCONVILLE Cedex
Tél. : 01 34 13 71 39

Appel à Candidatures – Nomination des membres appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

À la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la Ville du Plessis-Bouchard engage le renouvellement du Conseil d'administration de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), conformément au Code de l'action sociale et des familles.

Le CCAS, établissement public administratif doté de la personnalité juridique et d'un budget propre, met en œuvre une action générale de prévention et de développement social, en lien étroit avec les partenaires publics et privés du territoire.

Présidé par le Maire, son Conseil d'administration est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de la société civile, nommés parmi les acteurs engagés dans les domaines de l'animation, de la prévention et du développement social.

Par délibération du Conseil municipal du 9 avril 2026, le nombre de représentants élus a été fixé à 8.

Un nombre équivalent de membres issus de la société civile doit être désigné.

Associations concernées

Parmi ces membres, doivent obligatoirement figurer des représentants issus des domaines suivants :

- associations familiales (sur proposition de l'UDAF) ;
- associations de retraités et de personnes âgées ;
- associations de personnes en situation de handicap ;
- associations œuvrant dans l'insertion et la lutte contre les exclusions.

Les associations concernées sont invitées à proposer des candidats pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS.

Modalités de candidature

Chaque association doit transmettre une liste comportant au moins trois personnes (sauf impossibilité dûment justifiée).

Les associations ayant un objet similaire peuvent présenter une liste commune.

Les candidatures doivent concerner des personnes :

- dûment mandatées par l'association (dont le siège est situé dans le département) ;
- impliquées dans des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur la commune ;
- n'entretenant aucune relation de prestation avec le CCAS ;
- ne siégeant pas au Conseil municipal.

Les membres nommés exerceront leur mandat jusqu'aux prochaines élections municipales.

Modalités d'envoi :

Les candidatures doivent être adressées à l'attention de Monsieur le Maire :

➤ **Par voie postale :**

Hôtel de Ville
3bis rue Pierre Brossolette
BP 30029 – LE PLESSIS-BOUCHARD
95131 FRANCONVILLE

➤ **Par mail : social@leplessisbouchard.fr**

Date limite de dépôt des candidatures : 7 mai 2026

À l'issue de cet appel à candidatures, il sera procédé à la nomination des membres du Conseil d'administration du CCAS.

Au Plessis-Bouchard, le 16/04/2026

Le Maire,
Régis PAIN

